

Deux rôles: transporter les visiteurs et contrôler l'espace aérien

Euro 2008: l'aviation aussi de la partie

«Feinte de corps du joueur qui se tourne au dernier moment avant de s'engouffrer dans un espace libre: tandis que l'attaquant portugais Cristiano Ronaldo dribble afin de donner le tournis à la défense suisse...» Il y a fort à parier qu'aucun des 40000 spectateurs du Parc Saint-Jacques de Bâle ne songera, lorsqu'ils vivront les matchs, combien l'aviation aura contribué au bon déroulement du Championnat d'Europe de football 2008. L'aviation a pourtant deux rôles à jouer: d'une part, comme moyen de transport majeur d'une des manifestations sportives les plus importantes au monde; d'autre part, comme garant, de part la taille de la manifestation et donc de son exposition, de la sécurité des espaces aériens autour des stades suisses durant les rencontres.

Dans le cadre des préparatifs à l'Euro 2008, le domaine de l'aviation a été confrontée à une multitude de questions. A combien de vols supplémentaires à destination de la Suisse faut-il s'attendre? Les aéroports disposent-ils de places de stationnement en nombre suffisant pour accueillir tous les appareils? Les restrictions frappant le vol de nuit pourront-elles être assouplies, sous peine d'entraver le trafic? Par quels moyens les Forces aériennes pourront-elles prévenir tout attentat sur les stades par la voie des airs? Est-il nécessaire d'interdire certaines zones afin de mieux contrôler l'espace aérien durant les matchs?

Ce sont autant de questions que l'OFAC a abordées conjointement avec les Forces aériennes, Skyguide et les aéroports suisses. Après le tirage au sort des groupes du tour préliminaire en décembre 2007, la planification détaillée de la capacité des aéroports a pu démarrer pour aboutir en avril 2008 à la coordination des créneaux horaires pour les décollages et les atterrissages. A la demande des cantons, la Confédération a octroyé par jeu un contingent de maximum 20 vols en dehors des heures d'ouverture aux aéroports de Berne, Genève et Zurich. Ces exceptions ont été admises afin de rapatrier par avion une partie des spectateurs à la fin des rencontres. Malgré cela un assouplissement général de la réglementation concernant les restrictions pour les vols de nuit reste exclue.

Le Conseil fédéral a aussi décrété une interdiction de l'espace aérien au trafic VFR dans un rayon de 12 nautiques autour des stades durant les matchs, ceci afin de faciliter la surveillance par les Forces aériennes. Tout au long de la compétition, les autorités compétentes géreront enfin un centre de coordination des activités aéronautiques situé sur l'aérodrome de Dübendorf. Et ceci bien sûr pour que les défenseurs suisses puissent arrêter Cristiano Ronaldo en toute sérénité avant qu'il ne tire au but.

